



## Menaces de violence, mort, harcèlement

Par **Gil1234**, le **28/08/2008** à **13:09**

Bonjour,

mon problème est le suivant. Ma copine (relation très sérieuse, depuis 4 mois), connaît depuis plusieurs années un homme dans son établissement scolaire (elle à 18 ans, lui 18-20). Cet homme était fou amoureux d'elle pendant plus de 2 ans, il la suivait partout, disait à tout le monde que c'était sa copine (ce qui n'a jamais été le cas, pour elle ce n'était que un ami.) Se sentant harcelée, elle lui a dit plusieurs fois qu'elle n'était pas intéressée. Elle a même du faire recours à ces parents pour lui dire d'arrêter, mais il a continué.

Depuis que je suis avec elle, il avait arrêté, jusqu'il y a quelques jours, ou il lui disait qu'il était fou amoureux, que j'étais qu'un "fils à papa", qu'elle l'aimait que lui, et que lui avait "préparé le terrain" pour moi pendant 2 ans.

Connaissant l'histoire, je lui ai écrit très sèchement, et avec accord de ma copine, de ne plus jamais la contacter, elle l'a supprimé partout ou elle pouvait, si toutefois il la recontactait, je lui ai dit que je viendrai à lui.

Il m'a répondu, qu'il allait me trouver, qu'il allait me tuer, me mettre en chaise roulante, et insulté de tous les noms possible. affirmant toujours que je n'ai fait que récolter le fruit de son travail de séduction de 2 ans...

Je crois cette personne obsédée par elle, maladivement même. Les menaces, ça va trop loin, j'ai même peur pour ma copine maintenant, pour d'éventuelles représailles. **Il a même dit, je cite: "tu veras quand je reviendrai de l'armée avec toutes mes techniques militaires, je te tomberai dessus, il en faut peu pour mettre quelqu'un en chaise roulante pour le reste de ces jours." "mec t'es mort".**

Je pense pouvoir le prendre au sérieux, vu son obsession interminable. Ais-je possibilité de le poursuivre en justice? ma copine peut-elle entreprendre quelque chose pour harcèlement?

(il racontait à tous ses amis, et à ceux de ma copine, qu'ils étaient un couple, qu'elle l'aimait mais qu'elle osait pas l'affirmer, la suivait partout etc...)

Je ne l'ai pas ouvertement menacé de violence, ni fortement insulté, je lui ai dit de plus jamais la contacter, qu'il "aille se faire foutre" et que si il la recontacte je le saurais, et viendrai à lui.

Quelles sont mes possibilités? merci pour vos conseils.

Par **JamesEraser**, le **29/08/2008** à **07:50**

Présentez vous avec l'écrit qu'il a été assez stupide de vous envoyer et portez plainte pour menaces de commettre un crime ou un délit envers les personnes.

Si effectivement il est militaire, il peut y avoir des répercussions hiérarchiques.

Experatooment